

Le 04 octobre 2022

Compte Rendu CHSCT du 04 octobre 2022

Ce CHSCT se tient en présentiel.

Les débats commencent par les lectures des liminaires des 3 Organisations Syndicales.

Thèmes récurrents des liminaires :

Solidaires FP 43 insiste sur le fait que nous assistons à notre dernier CHSCT et insistons sur notre inquiétude pour l'avenir ! (Questions sur les nouvelles instances (budget, emplois, ...))

Concernant le DUERP : Nous insistons sur l'importance des risques psycho-sociaux, la charge de travail importante et les suppressions d'emplois.

Solidaires FP 43 tient à noter l'absence à l'ordre du jour de l'exercice incendie effectué à Brioude.

Les Organisations Syndicales remarquent également une dégradation générale du dialogue social et font remarquer l'utilité qu'était le CHSCT !!

Enfin, le manque de personnels, l'ambiance et le moral en berne des agents est un point très important à aborder lors de cette séance.

Réponse du Président :

- Concernant le dernier CHSCT : Le Président n'a pas de réponse pour la prochaine validation des PV, il faut donc envisager avant le mois de décembre une nouvelle réunion.

- Loi de transformation des instances : M. le Président n'y peut rien, selon lui il n'y a pas de raison que cela ne fonctionne pas.

- Condition de vie au travail : le ressenti de la charge de travail des agents revient énormément, il faut travailler sur les méthodes de travail, un nouvel outil de répartition des emplois est à venir.

- Suppression d'emplois : ce n'est toujours pas la faute du NRP.

- Temps partiels de confort : les demandes ne seront pas acceptées systématiquement mais au cas par cas dorénavant.

Le Président apporte une attention particulière à deux métiers en forte tension : le SPFE et le Service des amendes.

M. le Président précise qu'il y a beaucoup de temps partiels dans le service du SPFE, doit-on y voir un non-renouvellement des temps partiels en cours, **Solidaires** se pose la question !!

Enfin, les chefs de service sont encouragés à faire des moments de convivialité, la direction autorise le budget et des autorisations d'absence sur une demi-journée.

M. le Directeur l'a bien précisé aux chefs de services lors du dernier collège des chefs de service qui cette fois-ci ne s'est pas tenu au Golf !

L'idée d'un moment de convivialité départemental est évoqué par le Président, idée à creuser !

L'ordre du jour comporte 8 points que nous vous rendons ici :

1/ Validation des procès verbaux des réunions du 18/03/22 et 09/06/22 : pour avis

Les PV des 18 mars et 9 juin 2022 sont adoptés à l'unanimité après relecture des 3 OS.

2/ Présentation juridique de M. THIEBAUT ISST, du décret du 20/11/2020 relatif à la mise en place des nouvelles instances du dialogue social – pour information

CSA : Conseil Social d'administration

Présentation juridique du décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020

Point de départ : loi de transformation Fonction Publique du 6 août 2019

- Suppression des CT et CHSCT à l'issue des élections professionnelles
- Mise en place des CSA à/c du 1er janvier 2023

CSA : instance unique de dialogue social avec en son sein, dans les cas où elle est créée, une formation spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT).

Formation spécialisée : organe de dialogue du CSA spécialisé en matière SSCT. (FS-SSCT)
Sous-direction des politiques sociales et des conditions de travail - Bureau SRH3B

En complément, il peut être créé d'autres formations spécialisées (article 10) :

- Formation spécialisée de site ;
- Formation spécialisée de service

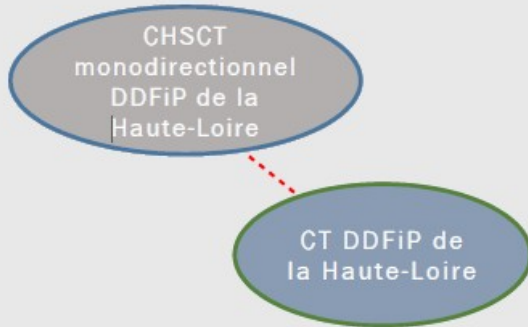
En Haute-Loire :

1 CSA + 1 Formation spécialisée (SSCT) : 7 titulaires pour la Haute-Loire.

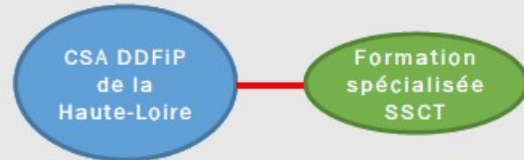
1/ Organisation des CSA

Département de la Haute-Loire

À ce jour



À partir du 01/01/2023



Nombre des représentants du personnel		
CSA	Formation spécialisée	FS de site ou de service
de 5 à 10 titulaires selon les effectifs (DDFiP de la Haute-Loire > 7 titulaires)	Nombre de titulaires égal au nombre de ceux des CSA. Désignés par les OS siégeant au CSA parmi les RP titulaires et suppléants du CSA Suppléants désignés librement par chacune des organisations syndicales siégeant au CSA	de 5 à 10 titulaires selon les effectifs

Les postes de Secrétaire animateur du CHSCT vont disparaître au 01/01/2023, à savoir celui de Mme FERELLEC en Haute-Loire.

Solidaires FP 43 tient à remercier Mme FERELLEC pour son excellent travail durant toutes ces années.

Elle devrait continuer à travailler en collaboration avec l'assistant de prévention.

De nouvelles fiches de poste vont être mises en place pour ces nouveaux métiers.

M. THIEBAUT reste notre ISST pour la Haute-Loire.

	Comité social d'administration	Formation spécialisée
Règlement intérieur	Arrêté par le président après avis du comité et de la FS sur la base d'un règlement type	
Réunion	Deux fois par an au moins	Une fois par an au moins

Un règlement intérieur complémentaire devrait être à venir... A savoir quand ???

Le budget : maintenu au niveau SSCT à hauteur de la même enveloppe.
L'instance décisionnaire du budget sera le CSA.

- 2/3 de ce budget sera réparti au niveau local en fonction des effectifs
- 20 % au niveau régional
- 15 % national

Les OS s'inquiètent fortement de cette Loi de transformation notamment sur la fréquence des réunions. Si un Directeur ne fait pas du dialogue social sa priorité, nous comprenons clairement quelle sera sa politique de convocation !

3/Présentation du bilan 2021 du correspondant Handicap – pour information

I- La situation des effectifs au 31/12/2021

Au 31 décembre 2021, le recensement des travailleurs handicapés, des emplois réservés ou assimilés a permis de dénombrer 34 agents en activité dans le département de la Haute-Loire, ce qui représente 11,64 % des effectifs du département. Nous en avions 23 en 2020, et ils sont actuellement 38 en 2022.

Afin de ne pas stigmatiser les agents, aucune visite régulière n'est effectuée auprès d'eux, mais, sur demande, la Direction nous indique pouvoir se déplacer sans problème.

- En 2021, le département de la Haute-Loire a eu l'autorisation de recruter un contractuel handicapé, de catégorie C.
- Par l'effet des mutations au 1er septembre 2021, 4 agents en situation de handicap ont rejoint le département de la Haute-Loire.
- Par ailleurs, 6 collègues déjà affectés dans le département ont fait connaître leur situation de handicap (obtention d'une RQTH en 2021)

II- L'accompagnement des agents en situation de handicap

- Les aménagements de poste
- Le lien avec les acteurs de prévention

III- Mise à jour des dossiers des personnels handicapés

1/ Le bureau en charge des conditions de vie au travail a lancé en février 2021 une campagne de mise à jour de l'application de recensement des agents handicapés et assimilés.

A cette occasion, l'application Sirhius a été mise à jour.

2/ la mise à jour des taux de handicap des agents dans leur compte individuel retraite, n'est pas automatisée ; elle est faite manuellement par la Mission retraite sur demande des agents. Aussi, afin de fiabiliser les comptes des agents concernés, il a été communiqué à sa demande à la Mission retraite la liste des agents du département qui se sont déclarés en situation de handicap, accompagnée des pièces justificatives.

IV- Les perspectives pour 2022

- Il a été annoncé au printemps 2022, un audit du FIPHFP sur la déclaration 2021 des bénéficiaires de l'obligation d'emploi au 31/12/2020 il s'agit d'un contrôle exhaustif des justificatifs de reconnaissance du handicap ainsi que de tous les justificatifs liés aux dépenses 2020.
- Les travaux relatifs au NRP étant terminés, il ne reste que 6 sites dans le département de la Haute-Loire. En lien avec l'assistant de prévention, il est prévu de mettre à jour les registres publics pour l'accessibilité des Établissements recevant du public.
- Suite à la demande de l'APAHF, **Solidaires FP 43** demande que cette association trouve sa place au sein des acteurs de prévention dans le cadre des futures formations spécialisées. En effet, de par son accompagnement et son expertise, l'APAHF représente un acteur de prévention à part entière.

4/ Examen du DUERP/PAP 2022-2023 : pour information

Comme indiqué en liminaire, **Solidaires** fait remarquer la part prépondérante des risques psychosociaux dans le DUERP. Chaque année, ces risques augmentent. Il existe des situations individuelles, certes, mais en globalité, ils augmentent.

Les représentants de l'Administration indiquent que ce n'est pas homogène, le Puy nécessite une période d'appropriation des restructurations plus longue.

Il y a aussi la gestion des tâches qui sont parfois de moins en moins intéressantes. En fiscalité, beaucoup se plaignent de gérer des listes d'anomalies. L'Administration admet ce constat et nous indique vouloir garder une valeur ajoutée locale, elle ne veut pas de « presse-boutons » dans ses services !

Solidaires indique que le risque lié au manque de personnel est identifié depuis des années, mais qu'il ne peut diminuer car chaque année des suppressions d'emplois se succèdent. Le risque ne peut que revenir chaque année.

Les 3 Organisations Syndicales votent contre le PAP 2022-2023 présenté .

5/ Examen des fiches de signalements, accidents de service et exercice d'évacuation de la DDFIP : pour information

- Accidents de services :

À ce jour, 1 accident de service (inhalation de fumée pendant l'exercice incendie de Brioude), en attente d'expertise.

- Fiches de signalement :

3 fiches de signalement à ce jour : 2 fiches au SIP du Puy et 1 fiche au CFP de Brioude. Demande des membres du CHSCT d'être au courant des fiches au moment de la fiche de signalement.

- Exercices d'évacuation incendie :

Exercice d'incendie de Brioude : Un Compte-Rendu concernant l'exercice d'évacuation à Brioude a été fourni après cette instance à la demande des OS.

Cet exercice ne s'est pas déroulé correctement suite à un concours de circonstances. Il sera refait rapidement sur ce site.

Fiche Reflexes :

Ces fiches réflexes en cas d'incendie doivent être mises en place dans tous les services, il faut donc fournir le matériel nécessaire (brassards, chasubles).

- Les guide file et serre file ne sont plus des agents identifiés : tous les agents présents peuvent endosser ces rôles.

- La formation de tous est indispensable : chacun connaît les rôles des équipiers d'intervention et peut agir dans ce cadre.

- Dans les dégagements et chaque zone d'évacuation dans le bâtiment, installer des brassards verts et des chasubles jaunes qui identifieront les guide et serre file.

6/ Examen dématérialisé des registres SST – pour information

7 nouvelles inscriptions au registre SST : dont 6 au SIE d'Yssingeaux concernant les températures très basses durant le mois de septembre dans les bureaux et 1 au service Amendes où les agents ont été correctement installés depuis !

Réponse de l'assistant de prévention : La chaudière sur le site d'Yssingeaux a été mise en route quelques jours après les inscriptions des agents au registre SST.

Solidaires FP 43 relève tout de même un problème d'isolation du bâtiment.

7/ Examen du budget 2022 – pour avis

Les consommations de crédits budgétaires n'étant pas épuisés (955,79 euros restants avec les dépenses proposées.), nous proposons l'achat de chasubles pour les exercices incendie et l'achat de matériels ergonomiques (fauteuils, repose-pied, ...) ainsi que certains luminaires.

8/ Questions diverses

- Économie d'énergie et température à 19 degrés, cette température n'est pas négociable pour M. le Président.

Une réflexion est en cours concernant l'isolation des bâtiments.

La direction nous indique que des thermomètres ont été commandés pour objectiver la situation dans certains services.

Vigilance aussi sur les éclairages des bâtiments.

- Prochain CTL : 8 novembre 2022 et changement de la date du CDAS

- Les ballons sont commandés ainsi que les massages et sophrologie.

- Le problème des plantes vertes avec mouchurons évoqué mais sans solution.

Situation Covid : 11 de plus depuis le mois de septembre, 122 depuis le début de l'année.

2 agents encore en télétravail 5 jours sur 5.

Il n'existe plus d'ASA pour garde d'enfants Covid : il faudra prendre des journées enfant malade ou télétravail.

- La durée des formations : de plus en plus souvent, des formations professionnelles sont proposées en demi-journée notamment pour le secourisme et les formations pour l'équipe d'accueil. Nous demandons qu'à l'avenir, il soit dans la mesure du possible proposé des formations sur la journée uniquement. Cette demande est liée aux distances (délai de route) mais également au contenu des formations qui demandent souvent bien plus de trois heures.

Merci et bon courage à toutes et tous dans vos services !

**Eve CHAMPELOVIER / Guillaume PONS / Jean-Louis DO-CARMO / Frédéric GABRIEL/
Noémie-Lucie BILLON**

